



**HAL**  
open science

## Les anciens pièges à poissons de l'archipel de Bréhat (Côtes d'Armor)

Marie-Yvane Daire, Loïc Langouët, Marion Le Pache, Jean-Luc Le Pache

► **To cite this version:**

Marie-Yvane Daire, Loïc Langouët, Marion Le Pache, Jean-Luc Le Pache. Les anciens pièges à poissons de l'archipel de Bréhat (Côtes d'Armor). Bulletin de l'AMARAI, 2009, 22, pp.93-105. hal-03418242

**HAL Id: hal-03418242**

**<https://univ-rennes.hal.science/hal-03418242>**

Submitted on 15 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES ANCIENS PIÈGES À POISSONS DE L'ARCHIPEL DE BRÉHAT (Côtes d'Armor)

Marie-Yvane DAIRE\*, Loïc LANGOUËT\*\*, Marion et Jean-Luc LE PACHE\*\*\*

### PRÉLIMINAIRES

Un ancien mode de pêche, pratiquement tombé dans l'oubli, a laissé des traces sur les côtes de Bretagne. Il s'agit de pièges à poissons ou pêcheries. Un programme de recherche intitulé «*Les Pêcheries d'estrans de Bretagne*» a été lancé en 2006 dans le cadre de l'A.M.A.R.A.I (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles) et du thème de recherche «Littoral» de l'Unité Mixte de Recherche (UMR 6566) «CReAAH» (Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire). Actuellement, plus de 620 anciens pièges à poissons sur estrans ont été repérés sur les côtes comprises entre le Mont-Saint-Michel et l'embouchure de la Loire.

Parallèlement à la pêche en mer à l'aide de bateau et de divers engins de capture, des habitants du littoral ont aménagé des pièges fixes à poissons et crustacés sur les estrans, soit avec des pierres (les écluses), soit avec des pieux de bois et des matières végétales (les bouchots), soit en combinant ces deux types de matériaux (Duhamel du Monceau, 1772 ; Levasseur, 2008, p.13). Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Les bouchots étaient généralement installés dans des zones de grands estrans sédimentaires ou dans de larges estuaires de rivières ; mais du fait de différences de conservation des matériaux, ce sont surtout des barrages en pierres, renfermant parfois encore des bases de pieux en bois, que l'on détecte aujourd'hui. Ils sont retrouvés, soit par prospection pédestre, soit à partir de vues aériennes, entre autres celles prises par l'Institut Géographique National (IGN) ou le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. La détection aérienne est d'autant plus facile que les vestiges empierrés, recouverts d'algues, subsistent sur des fonds sableux ou vaseux ; le repérage est plus délicat lorsque les contrastes de couleur ou de matériaux sont peu marqués.

La toponymie peut apporter des indications précieuses pour la détection des pêcheries. En zone bretonnante, il est assez courant que le terme «*goret*» ou «*gored*» soit resté attaché à un lieu, à une roche où existait autrefois un piège à poissons (Ters, 1955). Ainsi, dans l'archipel de Bréhat, on connaît un «*Roc'h ar Gored*» (cadastre de Bréhat, Béniguet, section C4, 1832), un «*Beg ar Gored*» et un «*Pors ar Gored*» près de Kérarguilis, à l'ouest de Bréhat, et un «*Toull ar Gored*» au sud de Lavredic (Lebec, 2001, 79-80).

Rappelons le principe général de ces anciens pièges à poissons sur estrans. Un empierrement aménagé, s'appuyant souvent sur des émergences rocheuses, barrait un chenal ou couloir de reflux. Lors du flux de jusant, les poissons et/ou crustacés s'y trouvaient piégés. Ils étaient ensuite collectés, à marée basse, à main nue ou à l'aide de haveneaux ; mais certaines installations comportaient un pertuis (porte) où était disposée une nasse, ou un filet ou tout autre système filtrant, facilitant la collecte des prises.

Partant de ces principes généraux de fonctionnement, un barrage se caractérise par deux niveaux topographiques rapportés aux niveaux marins (**fig. 1**) : celui de sa base intérieure ou pied (Nb)

et celui de son sommet (Nh). Pour qu'un barrage soit «pêchant», il faut que, d'une part, le niveau de la basse mer descende au moins au niveau Nb, d'autre part, que le niveau de la haute mer monte au moins au niveau Nh. Pour avoir un barrage «pêchant» à toutes les marées, il suffit que le niveau Nb corresponde au moins à la laisse de plus basse mer de morte eau (BMME de coefficient de marée voisin de 20) et que le niveau Nh reste inférieur à la plus haute mer de vive eau (HMVE de coefficient 120) ; mais compte tenu des hauteurs des barrages et des marnages maximaux en Bretagne, la première condition sur Nb est généralement suffisante. Quant au niveau Nh, il définit le volume d'eau et la surface du biez dont on peut récupérer les poissons et crustacés piégés.

En Bretagne, quatre principaux types de pièges à poissons peuvent être distingués d'après le plan et la morphologie des barrages (Daire et Langouët, 2008, p. 54 ; Langouët et Daire, 2009, p. 139). Le type A correspond à des barrages s'appuyant sur deux têtes rocheuses ou massifs ; le type B combine plusieurs barrages de type A, débouchant sur des installations possédant un grand biez de pêche ; le type C est caractérisé par des plans en «V» où deux pannes ou bras se rejoignent en un point où était fixée une nasse ou un filet ; le type D correspond à des pêcheries où l'une des pannes du type précédent est remplacé par la rive elle-même ; il en résulte que le pertuis est proche du rivage et facilement accessible. Trois sous-types de barrage ont dû être définis en fonction de leur forme : linéaire (L), courbe (C) ou sinueux (S).

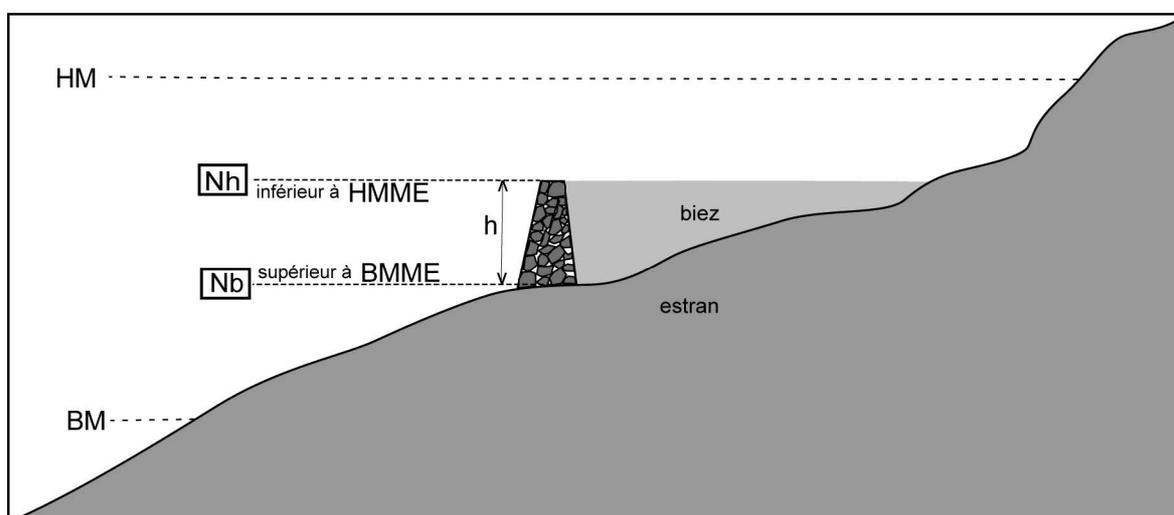


Figure 1 – Principales caractéristiques d'une pêcherie d'estran.

La base de données PEB («*Pêcheries d'estran de Bretagne*»), alimentée par une vingtaine de chercheurs et prospecteurs, comprend actuellement plus de 620 pêcheries. L'objectif est que chaque installation y soit finalement caractérisée par une vingtaine de variables (localisation, niveaux NGF et SHOM, documentation, photographies, typologie, architecture, données chronologiques, etc..).

L'exploitation des vues aériennes est une des principales sources de renseignement permettant de même repérer des barrages de pêcherie qui se situent actuellement sous le zéro des cartes marines (0 SHOM) et ne sont donc plus du tout opérationnelles. Il s'agit d'installations suffisamment anciennes pour être devenues obsolètes du fait de la montée du niveau marin. On conçoit donc facilement que dans la recherche d'une chronologie des pêcheries, cette variation séculaire des niveaux marins ne peut que revêtir une importance particulière. Malheureusement, cette donnée n'est pas connue actuellement avec une précision suffisante pour déboucher sur des datations fines.

## LES PIÈGES À POISSONS DÉTECTÉS

F. Le Masson du Parc, à la suite de sa visite et enquête sur l'île de Bréhat en 1726, apporte un témoignage utile : «*il y avait autrefois des goretts ou écluses de pierres à l'île de Bréhat. Il n'en reste*

plus que de faibles vestiges qui donnent seulement à connaître le lieu de leur ancienne situation ; Les habitants ignorent même le nom de ceux qui en étaient les possesseurs ou si elles appartenaient au général des habitants de l'île et il y a de grandes apparences qu'elles n'étaient guère utiles, puisqu'on les a laissé détruire entièrement sans en faire aucun entretien.» (Levasseur, 2008, p. 29). Cette remarque ne semble concerner cependant que l'île principale de Bréhat et ne traite que des «gorets» ou barrages de pierres dont il ne donne pas les emplacements précis. En utilisant les moyens de prospection précités, un premier objectif de cette étude a été de les retrouver.

À ce jour, dans l'ensemble de l'archipel de Bréhat, 18 barrages empierrés de pièges à poissons ont été localisés et identifiés (Langouët *et al.*, 2009). Sur la carte de répartition (**fig. 2**), deux courbes de niveau ont été figurées : le 0 SHOM et le 0 NGF (équivalent localement à +5,4 m/0 SHOM). Pour apprécier la signification de cette dernière courbe, rappelons que dans l'archipel de Bréhat, le marnage maximal (coefficient 120) est de 11,78 m et que le niveau moyen marin actuel, à +5,9 m/0 SHOM, est ainsi très proche du 0 NGF. Les numéros de la **figure 2** renvoient aux barrages (traits noirs épais) et leurs biez associés (zone entourée d'un trait noir épais pointillé) de l'inventaire qui suit.

Les caractéristiques de ces structures vont être détaillées, île par île, barrage par barrage. Les numéros de cet inventaire sont ceux qui figurent aussi sur la carte de répartition (fig. 2).

### Île de Bréhat

**N°1 - Roc'h Verrien.** Un barrage empierré, très délabré, d'une longueur totale de 134 m ferme l'anse entre la chapelle St-Rion et Roc'h Verrien (**fig. 3**). Les visites de J.-L. et M. Le Pache, M.-Y. Daire et L. Langouët ont permis d'en comprendre l'organisation et l'implantation (Langouët *et al.*, 2008, p. 67-68). Le barrage est constitué de trois bras linéaires empierrés, actuellement couvert d'algues, dont deux forment un «V». Un pertuis, matérialisé par une interruption des empièvements, existait en son centre. Le niveau du pertuis est actuellement à +6,55 m/0 SHOM, mais il était à un niveau inférieur du fait d'un grand envasement de cette anse (~ 6 m /0 SHOM). Son plan est similaire à celui d'une pêcherie de l'île de Batz (Finistère) (Langouët *et al.*, 2008, p. 61).

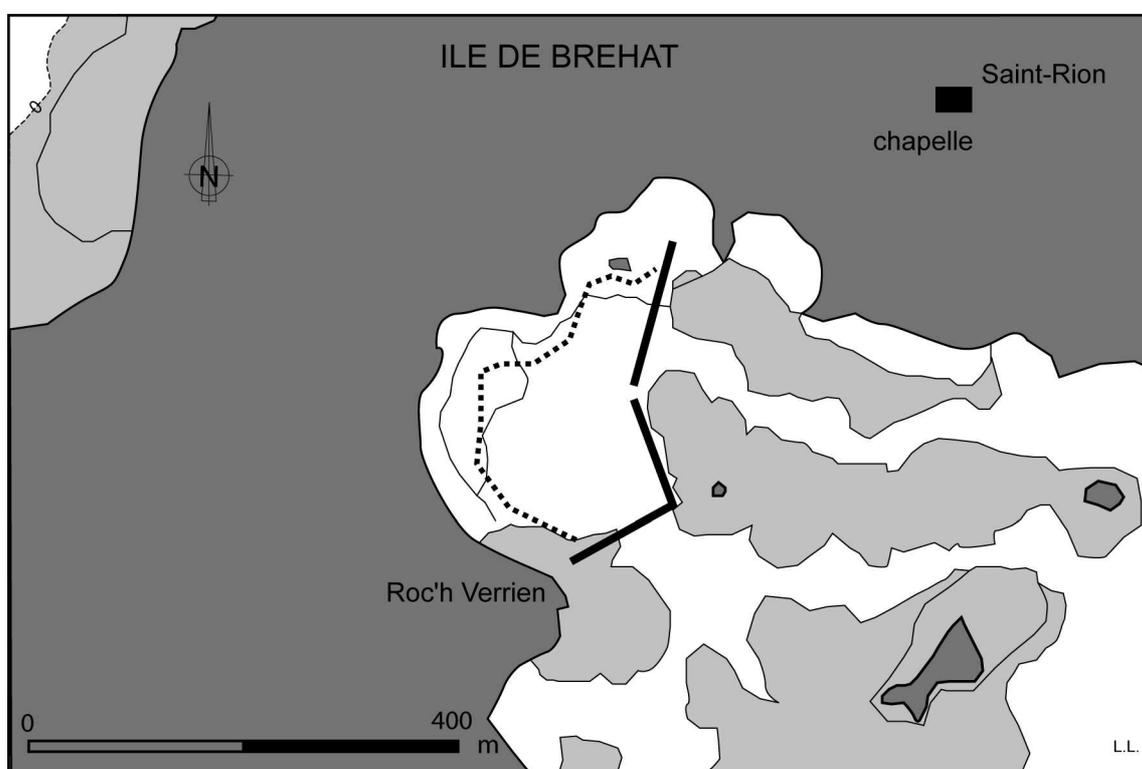


Figure 3 – La pêcherie de Roc'h Verrien.

À proximité de cette écluse, on peut encore voir les restes de la chapelle ruinée de Saint-Rion ; sa première mention daterait de 1161 (Molines et Guigon, 1997, p. 15). En 1198, l'île de Bréhat dépendait de l'abbaye de Saint-Rion, implantée sur l'île voisine du même nom, puis, dès 1202, par un acte de Jean Évêque de Dol, de l'abbaye de Beauport dont elle demeura prieuré-cure jusqu'en 1789.

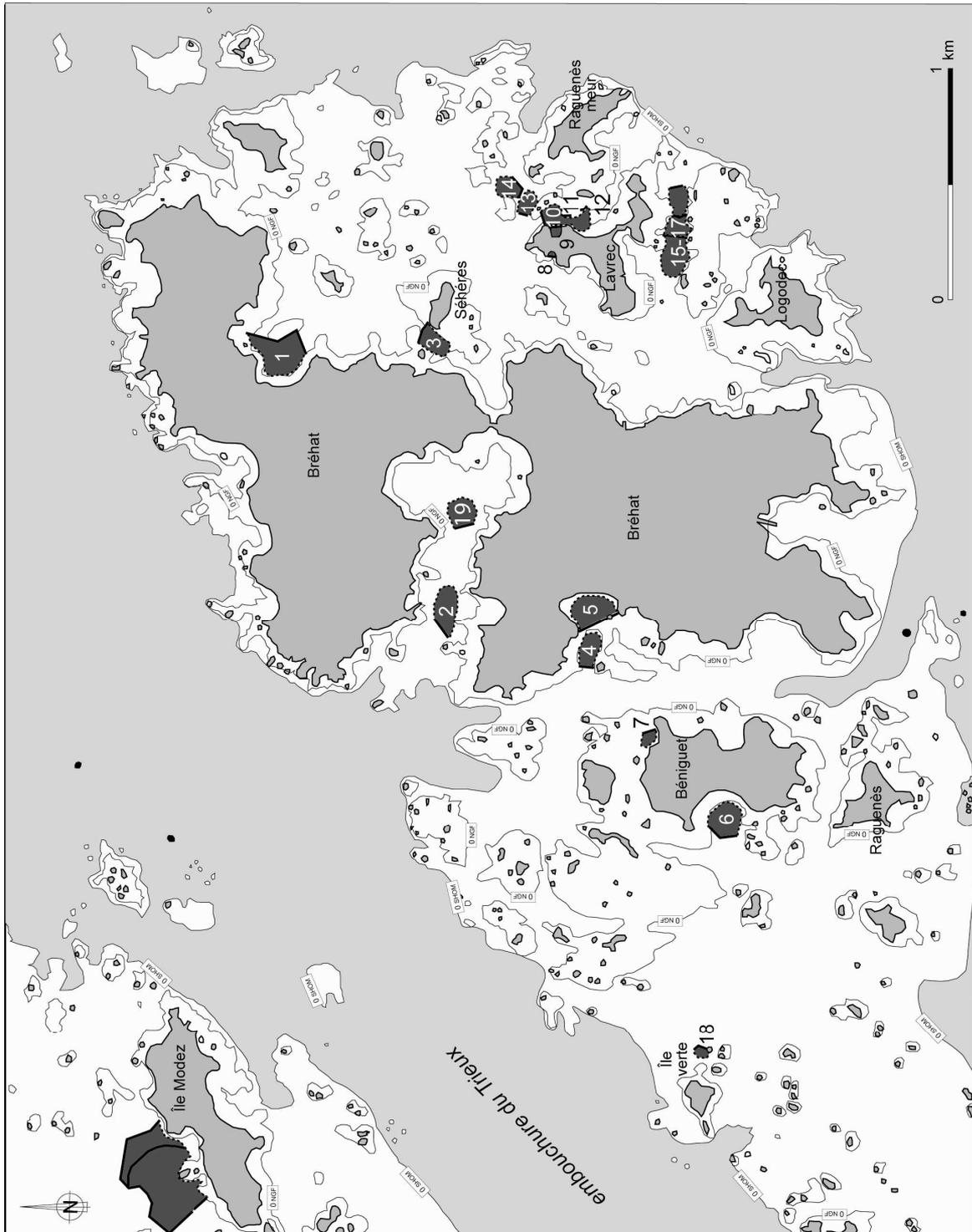


Figure 2 : Localisation de pêcheries d'estran dans l'archipel de Bréhat.

En 1181, l'île de Bréhat était devenue une dépendance du monastère tourangeau de Marmoutier et se vit octroyer les possessions du prieuré de Saint-Magloire dont «*l'église de Bréhat et la ferme de Saint-Rion (Sancto Rihen)*» (Tanguy, 1992, p. 31). Ce prieuré avait reçu en 1148 la «*ferme de Kerrien*», peut-être la même ferme citée ci-avant. L. Yber évoque «*le village de Saint-Rion, peuplé, dit-on de lépreux qui agitaient leurs claquettes pour éloigner les passants ; ils avaient leur cimetière*» (Yber, 1953). Une communauté, probablement encadrée par un groupe religieux, a existé autour de cette chapelle Saint-Rion ; lui attribuer l'aménagement de cette grande pêcherie dès le XIII<sup>ème</sup> s. paraît logique d'autant qu'à la même époque, l'abbaye insulaire de Saint-Rion aménageait deux pêcheries sur son île, voisine de l'archipel de Bréhat (Langouët *et al.*, 2008, p. 70-72). Ce grand piège à poissons pouvait fournir une autonomie alimentaire partielle à la léproserie de Bréhat. Une léproserie similaire (*leprosarria*) existait à Plouëzec en 1268 et était reliée à l'abbaye de Beauport par un chemin (Dom Morice, 1742, p. 1013).

- **N°2 - *Beg ar Goret***, au sud de Keranguilis. Les restes d'un barrage empierré, linéaire, long de 85 m barrant le reflux du port de la Corderie (**fig. 4**). Ce barrage, orienté nord-est/sud-ouest, de type AL, a pu comporter un pertuis central ; malheureusement cette partie des empièvements a été dispersée par les courants. Sa base actuelle se situe à +3 m/0 SHOM. La toponymie a guidé nos pas vers ce barrage, mais aucun texte ne vient nous éclairer sur sa période de construction et de fonctionnement. À l'abri de *Beg ar Goret* et d'une jetée, le petit port porte aussi un nom significatif : «*Pors ar Goret*», montrant l'importance locale de l'installation de pêche.

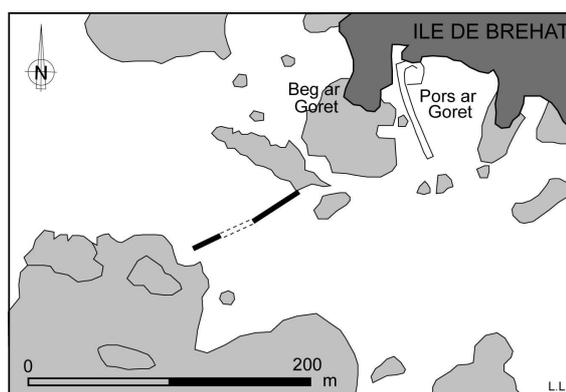


Figure 4 – La pêcherie de *Beg ar Goret*.

- **N°3 - *Crec'h Allano***. Au nord-ouest de l'île Séhères, J.-M. Le Quellec a repéré une double ligne de pierres correspondant aux parements d'un barrage de pêcherie ; de type AS, il avait une longueur totale de 100 m (**fig. 5**). Son centre présente une interruption correspondant probablement à un pertuis dont le niveau de base se situerait à +4,5 m/0 SHOM. Aucun renseignement n'est fourni par des textes ou la toponymie.

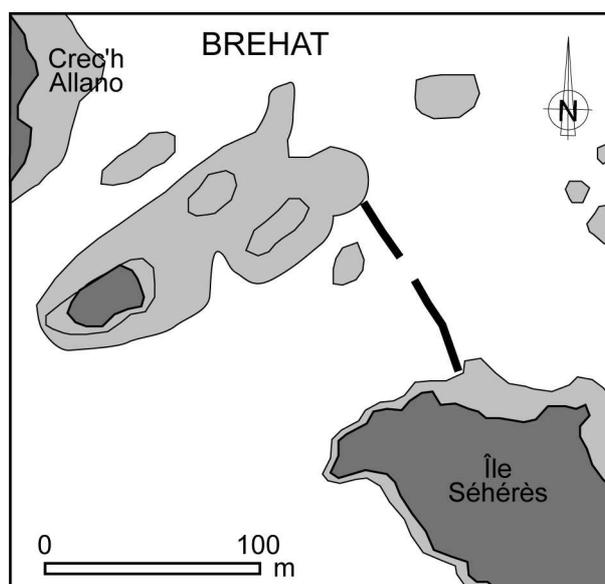


Figure 5 – Le barrage à poissons de l'île Séhères.

- N° 4 – *Gardenno*, près de Roc'h Bertrand. E. Lebec (2001, p. 79-80) mentionne des vestiges de «murets de pêcheries» près du village de Gardenno. Ils correspondent effectivement à quelques restes d'un tel barrage empierré de pêcherie d'estran, de type AC avec une longueur détectable de 45 m. Il barre un petit chenal de reflux de jusant et sa base se situe environ à +4,5 m /0 SHOM.

- N°5 - *Moulin du Birlot*. Le biez du moulin à marée (2 hectares) est défini par deux digues de structures différentes prenant appuis sur *Roc'h moch* et *Roc'h ar Ouer Bras* (cadastre de 1832, B2). La digue septentrionale, sur laquelle le moulin à marée est ancré, est mieux structurée et en meilleur état que la digue sud. Le moulin fut construit entre 1633 et 1638 mais les dégâts survenus en 1744 entraînèrent de grosses réparations. La digue nord, datant aussi du début du XVII<sup>ème</sup> s. et restaurée comme le moulin depuis 20 ans, est beaucoup plus massive que la digue sud. Avant les digues post-médiévales liées au moulin, il existait probablement un barrage de pêcherie (**fig. 6**), particulièrement dans la partie sud du biez. Sa base se serait située environ au niveau +6 m /SHOM. Le site est très propice à l'existence d'une ancienne pêcherie ; d'une manière générale, les principes de fonctionnement étant proches, les droits des moulins à marée étaient d'ailleurs associés à des droits de pêche.

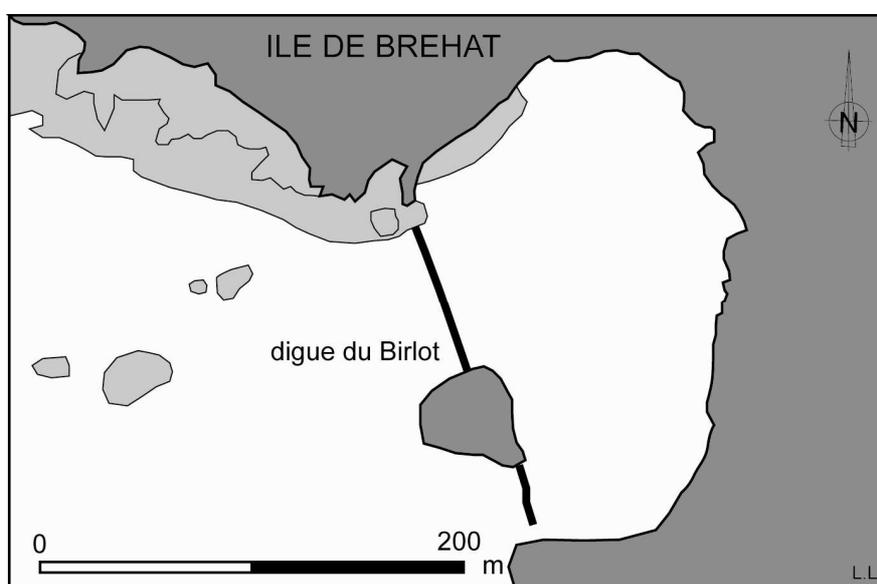


Figure 6 – La digue du Moulin du Birlot recouvre très probablement un ancien piège à poissons.

### Île Béniguet

- N°6 - *Ouest de l'île*. L'occupation médiévale de cette île remonte au moins à la fin du XII<sup>ème</sup> s. L'«*ecclesia Binivet*», placée sous la dédicace de saint Guénolé, est mentionnée en 1198 dans la confirmation des biens de l'abbaye Saint-Rion (Molines et Guigon, 1997, p. 24). Il n'en reste rien de nos jours. Toutefois, grâce au cadastre de 1832, on peut la situer à Crec'h Bras : d'une part trois parcelles (1866 à 1868, section C4) correspondent à un plan absidial de chapelle, d'autre part, une pointe rocheuse dénommée «*tal ar chapelle*» (façade de chapelle) indique la vision que l'on en avait. L. Langouët a localisé, à l'ouest de l'île, un beau barrage empierré inédit en forme de «V» (**fig. 7**) (Langouët *et al.*, 2008, p. 67). Il comprend deux bras, l'un au nord de 62 m, l'autre, au sud, de 79 m. Au

niveau de la pointe du «V», la base de l'empierrement est au niveau +4 m/0 SHOM.

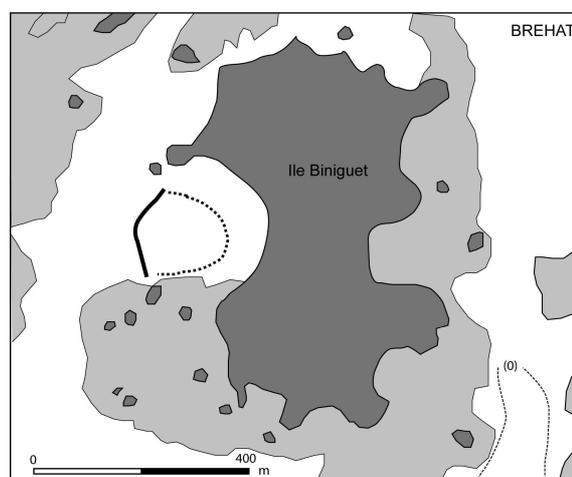


Figure 7 - La pêcherie de l'ouest de Béniguet.

- N°7 - *Au nord-est de l'île*. J.-L. Le Pache avait signalé l'existence du toponyme significatif «*Roc'h ar Goret*» figurant expressément sur le cadastre de 1832 (section C4). Par ailleurs, sur des vues aériennes, on peut remarquer un barrage empierré de type AC, long de 34 m et orienté sud-est/nord-ouest (**fig. 8**). Sa base se situe approximativement au niveau +6,20 /0 SHOM. Il n'est pas éloigné de Crec'h Bras.

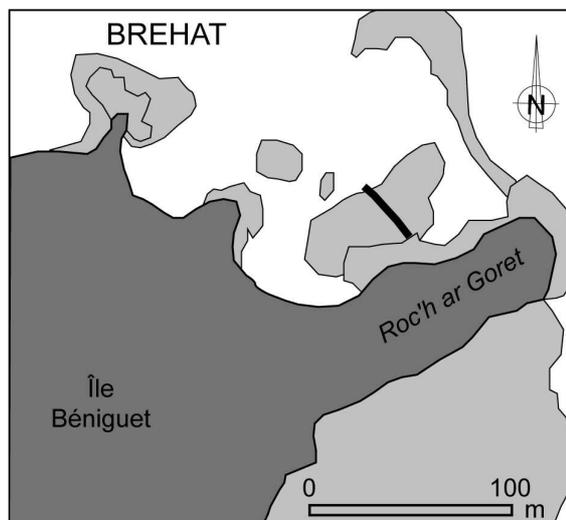


Figure 8 – La pêcherie du nord-est de Béniguet. ►

### Îles Lavret et Lavredic

G. Bernier (1982, p. 68-72) avait, le premier, signalé l'existence de trois barrages à la pointe de Beg Ernot de Lavret (N°8 à 10). Deux autres barrages proches (N° 11 et 12) ont été localisés dernièrement par J.-M. Le Quellec. Autant le barrage N°8 correspond à une petite pêcherie, autant les barrages 9 à 12 s'organisent, dans l'est de l'île, pour former une grande pêcherie de type B (**fig. 9**). On peut détailler ces différents barrages et leurs rôles probables.

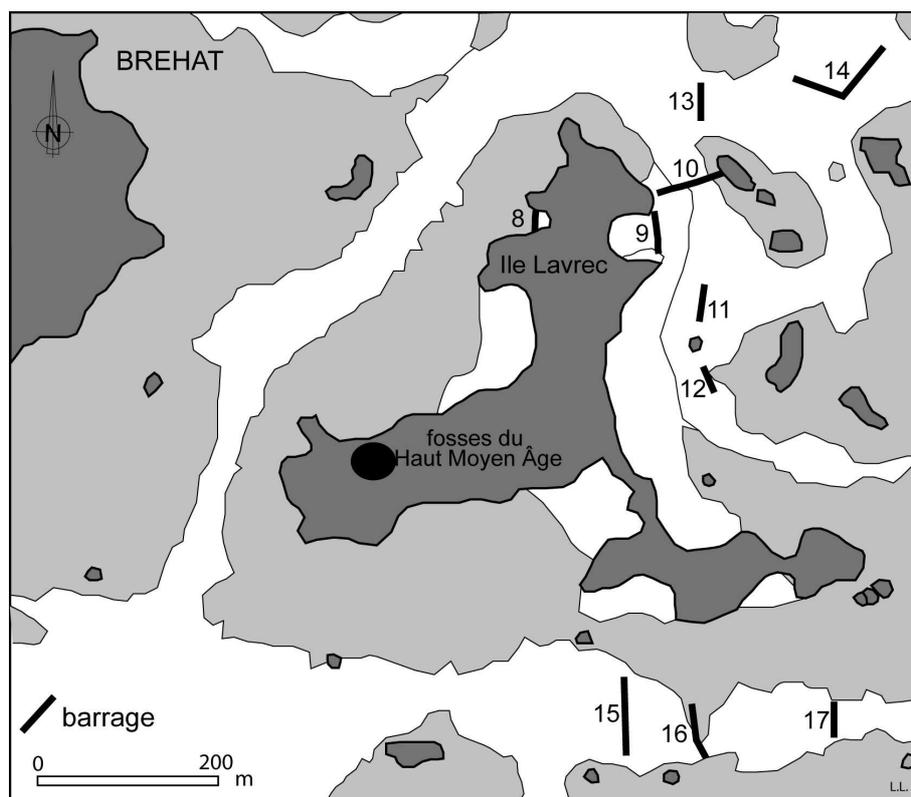


Figure 9 – Les barrages de pêcherie autour des îles Lavret et Lavredic (les numéros renvoient à la numérotation de l'inventaire).

- N°8 – Ce barrage est composé de deux rangées de dalles de chant entre lesquelles fut placé un bourrage de petites pierres. La largeur du barrage, situé dans le nord-ouest de l'île, est d'environ 1,50 m sur une longueur de 25 m. Il est du type AL avec un niveau de base à +3,5 m/0 SHOM. Au sud de la petite

anse qu'il ferme, il existe, en haut de l'estran, une plateforme de pierres (environ 5,20 m sur 3,50 m) qui a pu accueillir une construction destinée au surveillant de la pêche.

- N°9 – Ce barrage se caractérise par deux rangées de blocs fermant une anse sur une longueur de 34 m. Les deux rangées correspondent à une largeur de 3,20 m en moyenne. Dans le fond de cette anse occidentale, en haut de la grève, il existe une autre plateforme de 2 m sur 3,50 m. Ce barrage N°9 est du type AL avec niveau voisin de +7 m/0 SHOM. Trois hypothèses peuvent être avancées : une petite pêcherie autonome de haut de grève, un barrage servant à canaliser le reflux ou un réservoir à poissons utilisable en dehors des grandes marées.

- N°10 – Ce barrage, également constitué de deux rangées de blocs plantés, avait une largeur de 2,20 m en moyenne et une longueur de 70 m (fig. 8). De type AL, il est détérioré dans sa partie centrale où des blocs ont manifestement disparu, été enlevés, ou masqués par des sédiments. Le niveau actuel de sa base est à +4,8 m/0 SHOM mais son seuil est probablement plus bas.

- N°11 et 12 – Ces deux barrages ont des caractéristiques similaires à celles des barrages précédents (N°8, 9 et 10). Leurs deux parements de pierres plantés matérialisent une largeur de 3,50 m. Le premier a sa base au niveau +6,4 m/0 SHOM, le second, à + 5,5 m/0 SHOM. L'un est de type AL, l'autre, AC. Ils contribuent à délimiter un grand biez dont le barrage N°10 était le barrage «pêchant».

- N°13 – Entre Beg Ernot et une petite roche située au nord-est de Lavret, un barrage linéaire, orienté nord-sud, de type AL, a été décelé sur une longueur de 30 m ; il filtre le reflux entre deux têtes de roche. Le niveau de sa base est à environ +4,5 m/0 SHOM.

- N°14 – A l'ouest du précédent, un autre barrage empierré en «V» a une longueur totale de 90 m. Constitué de deux lignes de blocs, il est de type CC, avec un niveau actuel de sa base à +3,7 m/0 SHOM.

Au sud de Lavredic, la trouée qui existe entre deux massifs rocheux est dénommée *Toull ar Gored* (trou de la pêche) (Lebec, 2001, p. 79-80) et trois barrages y sont décelables (fig. 9) :

- N°15 – Un barrage empierré est décelable sur une longueur de 74 m. Sa base est approximativement au niveau +3,8±0,20 m/0 SHOM.

- N°16 – Cet autre barrage, d'une longueur de 49 m, a sa base au niveau +3,4±0,20 m/0 SHOM.

- N°17 – Un troisième barrage de pierres, long de 31 m, a sa base au niveau +3,0±0,20 m/0 SHOM.

## Île Verte

- N°18 – *Est de l'île*. J.-L. Le Pache, puis G. Prigent, ont signalé cette pêcherie à l'est de l'île. Un barrage empierré en «V» ferme une échancrure dans les rochers (fig. 10) (Langouët *et al.*, 2008, p. 66). D'une longueur totale de 64 m, il est formé de deux bras (ou pannes), l'une, au nord, de 17 m, l'autre, au sud, de 47 m. Le niveau de sa base se situe autour de +4 m/0 SHOM). Des Franciscains s'installèrent sur l'île vers 1434. Ils construisirent d'abord une humble cabane près d'une église consacrée à La Vierge (Molines et Guigon, 200, p. 24). La demeure des moines fut agrandie et améliorée dès 1436 grâce à une aide d'un seigneur de la Roche-Jagu. En 1458, le couvent passa aux Récollets qui le tinrent jusqu'à la Révolution.

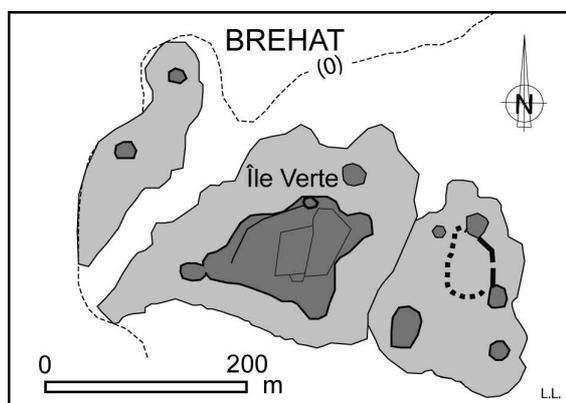


Figure 10 – La pêcherie de l'île Verte.

## Bréhat (dernière minute)

- N°19 – *La Corderie*. Nous avons eu dernièrement connaissance de photographies aériennes de l'archipel de Bréhat, prises en 1926 et diffusées par IFREMER. En les analysant, nous avons eu la surprise de découvrir un empierrement linéaire barrant le chenal de marée du port de La Corderie (**fig. 11**). D'après le cliché, il avait une longueur initiale de 50 m, mais, on retrouve la trace de sa portion sud sur les vues aériennes IGN de cette dernière décennie. Sa base se situait approximativement au niveau +3,2 m/0 SHOM. Sur cette vue aérienne de 1926, on décèle aussi la présence de deux lignes de blocage de bas de filets qui étaient posés dans ce même chenal. Cette permanence d'installations de pêche dans ce chenal (*cf.* aussi le barrage de Pors Goret) illustre la connaissance des bréhatins pour ce bon lieu de pêche.

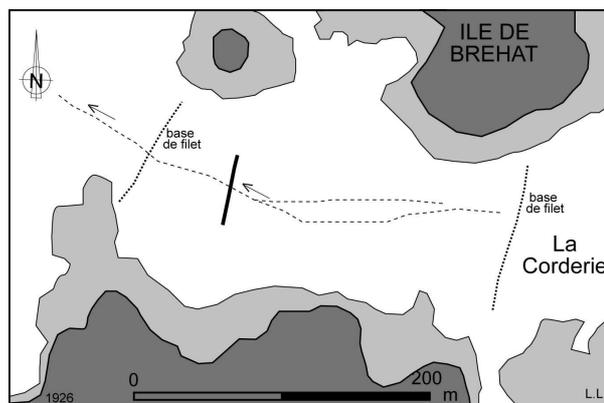


Figure 11 – Le barrage à poissons de l'anse de La Corderie.

## UNE ORIGINALITÉ ARCHITECTURALE

Les vestiges de plusieurs barrages à poissons de l'archipel de Bréhat (N°3, 10, 11 et 12, par exemple), sont constitués de deux lignes parallèles de pierres, distantes de 2,20 à 3,50 m selon les cas (**fig. 12 et 13**).



Figure 12 – Le barrage à poissons (N°3) de Crec'h Allano – île Séhères (cl. J.-L. et M. Le Pache).



Figure 13 – Le barrage à poissons (N°9) de l'île Lavret (cl. G. Prigent).

Ces deux lignes ne sont que les bases de deux parements qui bloquaient un remplissage de plus petites pierres et de sable. Cette structure de barrage se rencontre, par exemple, en Espagne ou dans les îles de Noirmoutier et de Ré (**fig. 14, 15 et 16**). Quand de tels barrages sont détruits, il ne reste que deux lignes de pierres, plus ou moins élargies par des pierres des assises supérieures. Dans le barrage de l'île Séhères où l'on observe plusieurs assises des parements, les pierres se sont accumulées en donnant une ligne épaisse (**fig. 12**) ; le remplissage de petites pierres et sable a été dispersé. Par contre le barrage N°9 de l'île Lavret semble avoir fait l'objet d'une récupération plus importante des pierres de parement ; en effet il ne subsiste qu'une assise, celle de la base des parements (**fig. 13**) ; les pierres des autres assises ont manifestement disparu et ont été réutilisées pour des constructions voisines, le plus probablement sur l'île Lavret.

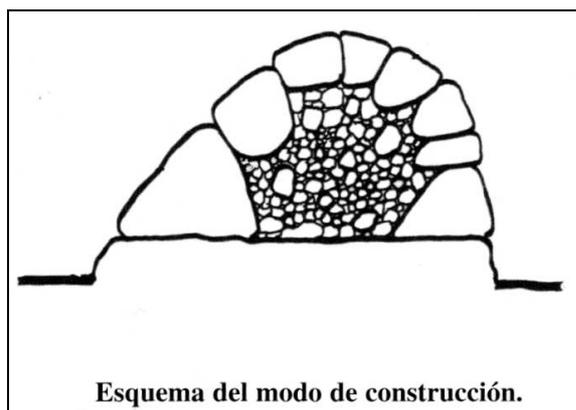


Figure 14 – Coupe schématique d'un barrage de pêcherie d'Andalousie (Espagne) (Naval Morero, 2003).

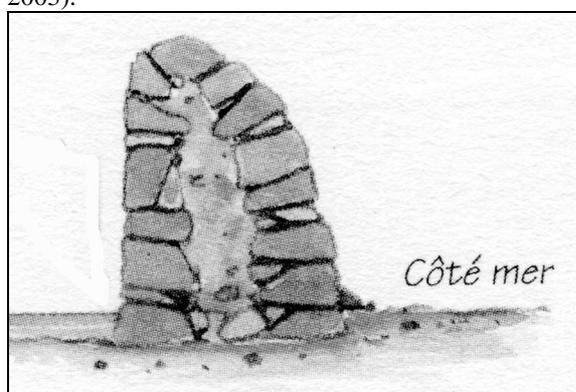


Figure 15 – Coupe de l'écluse à poissons de La Guérinière, sur l'île de Noirmoutier (85) (doc. Observatoire de l'estran, La Guérinière).

## ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

L'aménagement et l'entretien régulier d'un barrage à poissons nécessite l'intervention d'un groupe humain plus ou moins important et résulte d'un travail collectif. L'exploitation régulière, voire quotidienne, d'une pêcherie insulaire relève d'individus résidant à proximité, très probablement sur l'île concernée et ne nécessite ainsi pas de moyens nautiques. Ces deux remarques appliquées au domaine géographique de l'archipel de Bréhat fournissent des arguments pour l'attribution de certaines installations à des communautés religieuses insulaires locales pour lesquelles des chronologies peuvent être proposées. Par exemple, la pêcherie de l'Île Verte, peut être datée du milieu du XV<sup>ème</sup> s. ; l'implantation des Franciscains à partir de 1436 a dû être suivie, peu de temps après, par l'aménagement de cette pêcherie, fort utile à la subsistance de la communauté, spécialement pour les jours «maigres». Selon un raisonnement similaire, les pêcheries de Roc'h Verrien-Saint-Rion et de l'ouest de Béniguet pourraient dater de la fin du XII<sup>ème</sup> ou du tout début du XIII<sup>ème</sup> s.

La carte de répartition des pêcheries dans l'archipel de Bréhat (**fig. 2**) met en évidence une concentration autour des îles Lavret et Lavredic (N°8 à 17). Les premières fouilles sur Lavret furent conduites en 1890 par A. de la Borderie (1905, I, p. 295-298, pl.) puis par A. Lasbleis, l'année suivante. Ils y découvrirent principalement, outre un cimetière, neuf cellules monastiques, les ruines d'un établissement gallo-romain réoccupé et celles d'une chapelle, ainsi qu'un puits qui renfermait, entre autres, des céramiques mérovingiennes. Ils identifièrent ainsi l'île Lavret à «*Lavrea insula*» mentionnée dans la *Vie* de saint Guénolé rédigée au IX<sup>ème</sup> s. (Molines et Guigon, 1997, p. 25-35). Cette île

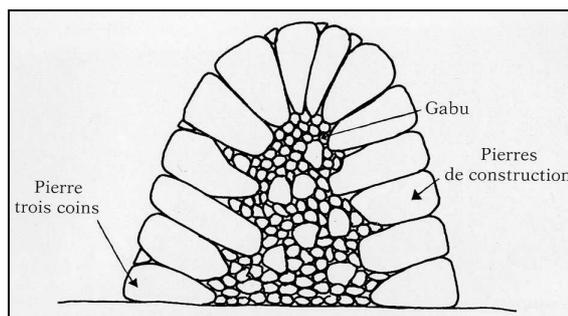


Figure 16 – Coupe schématique des pièges à poissons de l'île de Ré (Boucard, 1984, p. 167).

Ce mode de construction constitue une originalité architecturale en Bretagne ; il est distinct de l'utilisation de deux lignes de grandes pierres plantées de chant (*cf.* les barrages de l'île d'Aval, à Pleumeur-Bodou (22) ou du Logui, à Pénestin (56)). La différence essentielle réside dans l'ancrage dans le sous-sol. Sur ces pêcheries de Bréhat, caractérisées par deux lignes de pierres, il n'y a pas d'ancrage des pierres dans le sol.

était supposée avoir accueilli l'ermitage de saint Budoc qui y forma saint Guénolé (461-532) avant que ce dernier ne parte fonder l'abbaye de Landévennec (en 485).

Lors des fouilles programmées, dirigées par P.-R. Giot de 1977 à 1984, les découvertes de A. de la Borderie furent confirmées. Si les nombreuses sépultures, regroupées au voisinage d'une chapelle, dataient, au plus tôt, de l'époque carolingienne, la fréquentation mérovingienne de l'île Lavret est cependant attestée par plusieurs fosses dépotoirs contenant de grandes quantités de restes de poissons, très bien conservés ; les contenus de deux d'entre elles, furent datées par le radiocarbone entre 400 et 630 ap. J.-C. (Giot, 1988, p. 52-53). Pendant l'époque carolingienne et médiévale, il semble que l'île fut épisodiquement fréquentée à l'occasion de sépultures ou de pèlerinages autour des anciennes chapelles, mais les occupations antérieures, aux époques gallo-romaine et surtout mérovingienne, sont avérées.

Comment ne pas faire un rapprochement entre ces anciens barrages ruinés et l'occupation mérovingienne, avec plusieurs fosses dépotoirs très riches en restes de poissons, d'autant que l'île n'a pas connu de très fortes occupations antérieures et postérieures à cette période. De plus, il existe des similitudes architecturales entre plusieurs de ces barrages (N°8 à 11 et 14) qui sont limités par deux rangées de blocs jointifs, ce qui peut être considéré comme des indices de contemporanéité.

Les trois barrages installés dans le goulet *Toull ar Gored* ont des bases s'étagant entre +3,8 et +3,0 m/0 SHOM. Il est difficile d'admettre leur coexistence, avec des exploitations simultanées ; on doit y voir davantage une illustration de la montée du niveau marin et un déplacement des barrages pour s'y adapter. Une étude portant sur des pêcheries monastiques insulaires (Langouët *et al.*, 2008, p. 78-79), démontre une montée de ce niveau de 0,90 m entre 500 et 1500 ap. J.-C. Ainsi l'exploitation des trois barrages situés au sud de Lavredic aurait pu s'étaler sur près de mille ans, peut-être à partir de la fin de l'époque gallo-romaine.

En comparant les niveaux des bases des barrages ou de leurs seuils de pertuis, on remarque à la fois une grande dispersion des valeurs et des regroupements pouvant être liés à une simultanéité d'exploitation (**tab. 1**). La prudence s'impose cependant car certains barrages ont connu des ensablements et/ou des épierrements. Ainsi les niveaux indiqués peuvent être facilement entachés d'une imprecision de  $\pm 0,20$  à  $0,40$  m.

m /0 SHOM			3-4 m	4-5 m	5-6 m	6-7 m
<b>Bréhat</b>	N°1	Roc'h Verrien	-	-	-	<b>6,0</b>
"	N°2	Beg ar Gored	<b>3,0</b>	-	-	-
"	N°3	Crec'h Allano	-	<b>4,5</b>	-	-
"	N°4	Gardenno	-	<b>4,5</b>	-	-
"	N°5	Moulin du Birlot	-	-	-	<b>6</b>
	N°19	La Corderie	<b>3,2</b>			
<b>Béniguet</b>	N°6	Ouest de l'île	-	<b>4</b>	-	-
"	N°7	Nord ( <i>Roc'h Gored</i> )	-	-	-	<b>6,2</b>
<b>Lavret</b>	N°8	Ouest de Beg Ernot	<b>3,5</b>	-	-	-
"	N°9	Est de Beg-Ernot	-	-	-	<b>6,5</b>
"	N°10	Est de Beg-Ernot	-	<b>4,8</b>	-	-
"	N°11	Est de Lavret	-	-	-	<b>6,4</b>
"	N°12	Est de Lavret	-	-	<b>5,5</b>	-
"	N°13	Nord de Lavret	-	<b>4,5</b>	-	-
"	N°14	Nord-est de Lavret	<b>3,7</b>	-	-	-
<b>Lavredic</b>	N°15	Toull ar Gored	<b>3,8</b>	-	-	-
"	N°16	Toull ar Gored	<b>3,4</b>	-	-	-
"	N°17	Toull ar Gored	<b>3,0</b>	-	-	-
<b>Île Verte</b>	N°18	Est de l'île	-	<b>4</b>	-	-

Tableau 1 – Classement par tranche des niveaux topographiques des bases de barrages de l'archipel de Bréhat.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur la variation de la mer durant les trois derniers millénaires, il est impossible de dater tous ces barrages à partir de leur seule implantation dans les estrans.

Pour la région de Paimpol, en supposant qu'ils soient en état de fonctionner, les barrages dont la base ou le seuil du pertuis serait à des niveaux compris entre +4,40 et +5,80 m/0 SHOM permettraient une exploitation permanente, c'est-à-dire bi quotidienne (en fait environ 700 marées par an) (Langouët et Daire, 2010). Or le niveau de la mer a eu tendance à monter durant les deux derniers millénaires ; il en résulte que les barrages dont la base est à des niveaux supérieurs à +6 m/0 SHOM n'avaient à l'évidence qu'une exploitation partielle (N° 1, 7 et 11). Par contre les barrages ayant une base inférieure à + 4,4 m/0 SHOM (en particulier les N° 3, 4, 5, 10, 13 et 18) ont pu connaître une exploitation permanente puisque, à l'époque de leur aménagement, le niveau de la mer devait être plus bas. Par exemple, pour les pêcheries N°6 (ouest de Béniguet) et N°18 (Île Verte), une montée du niveau marin de 0,40 m suffit pour les rendre exploitables, de nos jours, à chaque marée.

## CONCLUSION

Les 19 pêcheries ou pièges à poissons de l'archipel de Bréhat présentent une grande diversité de forme, d'architecture et de caractéristiques d'implantation. Certaines ont été probablement liées à des établissements religieux mais, pour beaucoup d'entre elles, les propriétaires et les exploitants restent inconnus. Cette étude montre la rapidité avec laquelle un mode de pêche, traditionnel, qui devait être économiquement important dans les temps anciens a pratiquement disparu de la mémoire collective et n'est perpétué de nos jours que par les pêcheurs à pied aux grandes marées ; dès le XVIIIème s (cf. Le Masson du Parc, 1726), les installations médiévales de ce type original de pêche avaient été oubliées et la vision de leurs ruines n'a manifestement pas suscité leur reconstruction. A cette époque le poisson était procuré par des pêcheurs embarqués.

Le recensement des pêcheries d'estran de Bretagne est d'autant plus nécessaire et urgent que les barrages constituent autant de sites archéologiques, voire de monuments, témoins d'une activité importante pour les habitants littoraux depuis la Préhistoire jusqu'au post Moyen Âge. A travers le modeste échantillonnage de l'archipel de Bréhat, on pressent une diversité de techniques, avec des évolutions architecturales, voire des changements sociaux.

\* *Chargée de Recherche CNRS, UMR 6566 «Centre de Recherches en Archéologie, Archéosciences et Histoire», Présidente de l'A.M.A.R.A.I.*

\*\* *Professeur des Universités (ER), Président du Centre Régional d'Archéologie d'Alet.*

\*\*\* *Kerezenned, 22870 Île de Bréhat.*

## BIBLIOGRAPHIE

**BERNIER G., 1982** – Les pêcheries bretonnes dans les documents anciens, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°10, p 65-72.

**BORDERIE De La A., 1905** – *Histoire de Bretagne*, 6 tomes, Rennes.

**BOUCARD J., 1984** – *Les écluses à poissons dans l'île de Ré*, Éd. Rupella, 385 p.

**DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L. (Dir.), 2008** – *Les pêcheries de Bretagne , Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coéd. Ce.R.A.A. – AMARAI, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°AE, 144 p.

**DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2010** – *Archéologie et installations de pêche en Bretagne : les anciennes pêcheries d'estran*, Actes du colloque «Pêche et exploitation de la mer», Aix-en-Provence, 12-13 mars 2009, à paraître.

**DUHAMEL DU MONCEAU, 1772** – *Traité Général des Pesches et Histoire des Poissons qu'elles fournissent*, Vol. II, collection Service Historique de la Marine.

**GIOT P.-R., 1988** – Le cimetière de l'île Lavret (22) et sa chronologie, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°16, p 35-55.

**GIOT P.-R., 1990** – Le niveau de la mer, changeant, fluctuant, mouvant, ... *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, N°3, p. 5-16.

**LANGOUËT L., 2009** – Les principales pêcheries d'estran du littoral trégorrois, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N° 37, p. 57-85.

**LANGOUËT L. et DAIRE M.-Y., 2009** – Ancient maritime fish-traps of Brittany (France : a reappraisal of the relationship between human and coastal environment during the Holocène, *Journal of Maritime Archaeology*, vol. 4, n°2, p. 131-148.

**LANGOUËT L. et DAIRE M.-Y., 2010** – Les pêcheries d'estran de Bretagne ; conditions d'implantation dans l'hypothèse d'une exploitation permanente, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°38, (à paraître).

**LANGOUËT L., DAIRE M.-Y., LE PACHE M. et J.-L., 2009** – Les anciennes pêcheries d'estran de l'archipel de Bréhat (1), *Bréhat infos*, N°54, p.6-7.

**LANGOUËT L. et GOULPEAU L., 1980** – Fouille d'un foyer de briquetages à l'île à Poule, en Kerbors (22), *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°8, p. 99-106.

**LANGOUËT L., LE QUELLEC J.-M. et PRIGENT G., 2008** – Des pêcheries monastiques insulaires en Bretagne, *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, N° 21, p. 59-80.

**LEVASSEUR O., 2008** – Les pêcheries sur les côtes septentrionales de Bretagne d'après les procès-verbaux d'inspection de François Le Masson du Parc, in DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L. (dir.), *Les pêcheries de Bretagne, Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coéd. Ce.R.A.A. – AMARAI, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°AE, p. 11-33.

**LEBEC E., 2001** – *L'archipel de Bréhat*, L'Ancre d'Or, 192 pages.

**MOLINES N. et GUIGON P., 1997** – *Les églises des îles de Bretagne*, Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne, Coéd. AMARAI-ICB, 92 p.

**MORICE Dom H.-P., 1742** - *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, Paris, tome 1.

**NAVAL MOLERO J.-L., 2003** – *Los corrales de pesquería*, Consejería de relaciones institucionales.

**TANGUY B., 1992** – *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor*, ArMan – Le Chasse Marée.

**TERS F., 1955** – Toponymie de la côte du Goelo (Le Trieux, Bréhat, Paimpol), *Annales hydrographiques*.

**YBER L., 1953** – *L'île de Bréhat*, Seuil du Paradis, Luçon, 80 pages.